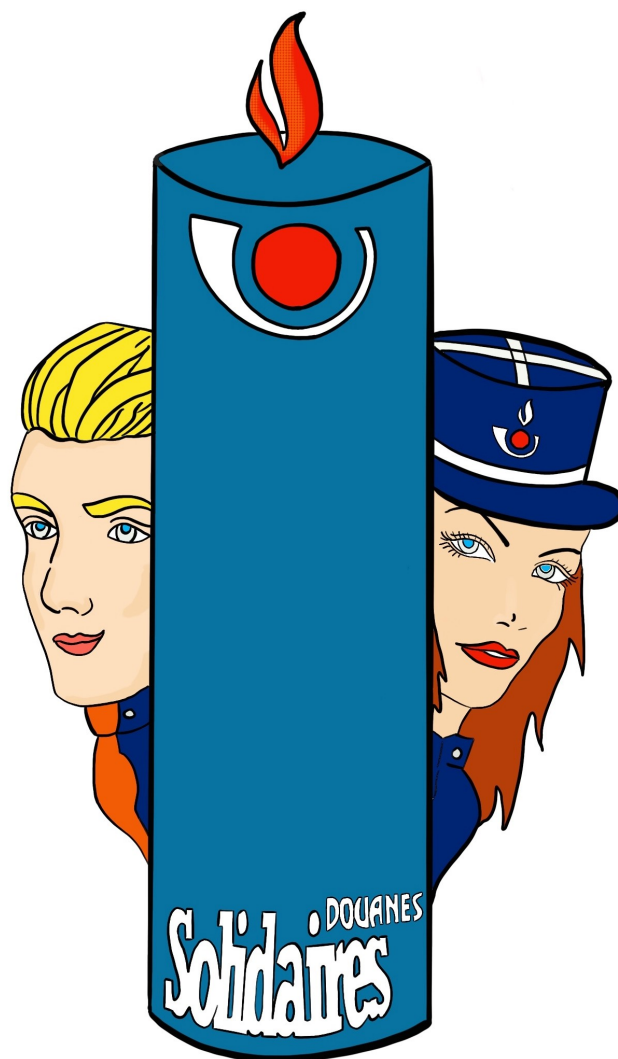


DOUANES
Solidaires

Élections 2018

Fonction Publique



Les professions de foi

Préface

En fin d'année 2018, les agents publics sont appelés à voter aux élections professionnelles, pour renouveler leurs élus dans les différentes instances de représentation du personnel.

Chaque organisation syndicale qui se présente devant les électeurs réalise à cette occasion une déclaration publique dénommée profession de foi, qui peut être déclinée en fonction des scrutins.

Dans celles qui suivent, relatives à chaque scrutin national où SOLIDAIRES DOUANES se présente, vous trouverez à la fois un exposé du contexte, une présentation de l'instance, les valeurs que nous portons.

Car les trois sont indissociables.

Une instance dépend d'abord du contexte extérieur dans lequel elle s'inscrit. De l'histoire et des rapports de force.

Elle est ensuite le produit des personnes qui la composent. Et cette composition est la résultante du vote des personnels.

Enfin, par ses discussions et décisions, une instance influe sur l'extérieur, sur l'environnement professionnel des agents, leur carrière et parfois bien au-delà.

Sommaire

 Préface	page 2
---	--------

 I – Comité Technique de Réseau (CTR)	pages 4 et 5
--	--------------

 II – Commissions Administratives Paritaires Centrales	
– pour les catégories C, B et A (inspecteurs, IR)	pages 7 et 8
– pour les cadres supérieurs (IP)	pages 10-11



CTR



Comité Technique de Réseau

(comité technique pour l'ensemble de la DGDDI, ex-CTPC)

La Douane, toute la Douane



Présentation

Lors des élections programmées du 29 novembre au 6 décembre, vous allez élire vos représentants en comité technique de réseau (CTR). C'est une instance *mixte*, c'est-à-dire qu'y siègent les représentants de l'administration et ceux des personnels, élus donc par les agents durant ces élections, sur la base des listes présentées par les syndicats.

Le comité technique de réseau est l'instance en charge des questions relatives aux missions de la douane, à l'organisation du réseau territorial et aux conditions de travail, au niveau **national**.



3 échelons géographiques

Il y a 3 échelons territoriaux de Comités Techniques (CT), ce qui fait que vous serez appelés à voter 3 fois différentes :

1° Au niveau ministériel

pour l'ensemble des personnels relevant de Bercy
→ élection du Comité Technique Ministériel (CTM).

2° Au niveau de l'ensemble de la DGDDI

→ élection du Comité Technique de Réseau (CTR).

3° Au niveau local (CTL)

→ élection des comités techniques des services déconcentrés (CTSD) ou du comité technique du service central de réseau (CTSCR) pour les personnels de la DG



Les compétences

Les Comités techniques sont les **instances de défense des intérêts collectifs**. Ils sont consultés sur les questions et projets de texte relatifs :

- à l'organisation et le fonctionnement des services,
- à la gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences,
- aux questions budgétaires, indemnitaires et statutaires,
- aux évolutions technologiques, de méthodes de travail et leur incidence sur les conditions de travail,
- à la formation et au développement de qualifications professionnelles,
- à l'insertion et l'égalité professionnelle (lutte contre toutes les discriminations).



Des questions ?

Quelle représentation ?

Aux dernières élections en 2014, 5 syndicats ont obtenu des scores assez comparables, en se tenant tous en 1000 voix et en obtenant 2 sièges au CTR.

Quels syndicats ?

Pour ces élections, FO et le SNCD (syndicat de la catégorie A*) poursuivent leur union, la CFDT s'allie avec la CFTC (syndicat chrétien) et l'UNSA fait alliance de circonstance avec la CGC (autre syndicat des cadres sup!). SOLIDAIRES et la CGT présentent leurs propres listes.

Durée du mandat ?

le mandat dure 4 ans. Durant ces 4 années, désigner des représentants SOLIDAIRES DOUANES vous assure de désigner des collègues de terrain, motivés, déterminés à porter la parole collective devant le DG contre la réduction des missions et du réseau de la Douane et pour son renforcement et le développement de ses moyens territoriaux et matériels.



Douane, mondialisation et contrôle

Alors, la Douane ? Au temps de la mondialisation et du libre-échange des marchandises ? Depuis des années, cette vieille lune poursuit notre administration et justifie chez les ministres successifs des saignées brutales dans nos effectifs.

Pourtant, le dumping social, fiscal et environnemental créé par cette sur-marchandisation du monde a produit des effets désastreux sur nos sociétés et démontré que le **besoin d'une administration de régulation** était plus que jamais essentiel pour éviter l'insécurité économique.

La lutte contre les trafics illicites qui se répandent demeure une nécessité pour les Etats. Pour SOLIDAIRES DOUANES, la nécessité de la Douane est toujours, sinon plus évidente. Il est temps que les politiques cessent les coupures d'effectifs et les fermetures de sites, qui nuisent à l'efficacité de notre administration et à la protection du territoire que la Douane est chargée d'assurer.



PSD, restructurations et « réformes »

Les directeurs généraux zélés se succèdent depuis des années avec pour mandat principal la diminution de l'administration qu'ils dirigent. Cette politique a été largement freinée **par la mobilisation des personnels** qui a abouti au retrait partiel du triste Projet Stratégique Douane (PSD) et permis de sauvegarder les directions régionales.

L'administration a poursuivi sa politique de désintégration lente du réseau douanier, la fermeture des bureaux et brigades et de suppressions de postes. Les compétences se sont hyper concentrées et spécialisées, ce qui n'empêche pas le ministère de décider de leur transfert, dans le cadre, désormais, de CAP 2022 (réseau comptable, TGAP, TVA).

La Douane, plus petite administration à réseau du service public, demeure en permanence sous le joug et la menace de coupes dans son organisation territoriale.



Accompagnement social

Des syndicats (FO-SNCD, UNSA, CFDT) ont fait le choix d'acter cette politique, de ne plus la contester et de se contenter « d'accompagner » les agents dans les restructurations.

Or, non seulement cette politique de renoncement fragilise la douane et ses agents, mais en plus elle fait la preuve de son inefficacité !

Ainsi, le dispositif de transfert vers la DGFI des agents dont le bureau ferme n'a pas fonctionné. **Accepter le choix du « moins pire » s'avère une impasse absolue**, qui n'a fait qu'entériner le processus de désintégration de l'administration sans aucune garantie en échange.



Un syndicat de lutte

SOLIDAIRES DOUANES s'était refusé à signer ce protocole d'acceptation du PSD. Nous considérons toujours aujourd'hui que **la mobilisation collective est le seul moyen pour faire reculer** le ministre et son DG, serviteur convaincu du sabotage du service public, pour rétablir une douane forte, ambitieuse, dotée d'agents et de moyens suffisants pour remplir avec efficacité ses missions de protection du territoire, de lutte contre les grands trafics et de perception des recettes de l'Etat.

SOLIDAIRES DOUANES entend développer ce front du refus, qui fragilise d'abord le réseau OPCO puis toute la Douane. Car nous demeurons persuadés que **la Douane doit demeurer forte dans ses deux branches**, ses deux composantes, SURV et OPCO. C'est cela que nous continuerons à défendre en CTR.



Présent pour vous au quotidien

SOLIDAIRES DOUANES, parallèlement, s'engage au quotidien auprès de vous pour l'amélioration des conditions de travail. Contre l'aveuglement de l'administration et les mesquines pratiques de la hiérarchie, nous vous défendons au quotidien. SOLIDAIRES DOUANES est ainsi **le seul syndicat à s'être impliqué dans une réflexion sur les priorités de mutation**, afin qu'elles ne créent pas d'inégalités. Sans être malheureusement suivis par l'administration et les autres syndicats !

**SOUTENEZ un syndicat qui s'engage !
VOTEZ SOLIDAIRES DOUANES !**

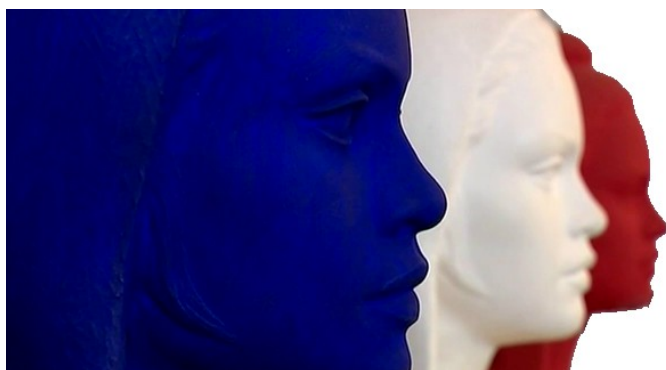


CAPC



Commissions Administratives Paritaires Centrales (*début*)

→ pour les catégories C, B et A (insp., IR)



Douaniers et Citoyens !

Réapproprions-nous nos fonctions !



Contexte général

Depuis plusieurs mandats présidentiels, soit une bonne décennie déjà, **nos gouvernements successifs envisagent la douane selon un enjeu d'adaptation aux besoins de l'économie mondiale**, et non plus en premier lieu comme une administration de protection et de défense des intérêts de l'État et du citoyen.

Cette vision a entraîné de profondes modifications des orientations douanières, que les agents ressentent dans leur quotidien.

Performance, politique du chiffre, évaluation selon des critères quantitatifs exclusifs, individualisme, management par la violence psychologique et par l'émulation, n'ont pas été sans générer perte de sens et souffrance au travail.

Les agents se reconnaissent de moins en moins dans les orientations du service, et subissent la pression accrue des indicateurs, alors que dans le même temps, leur niveau de vie ne cesse de régresser du fait de l'inflation.

Si ces considérations peuvent paraître lointaines par rapport à notre sujet, les décisions politiques prises au plus haut niveau se **répercutent sur le quotidien des agents**, et donc sur les instances de représentation du personnel, telles que les Commissions Administratives Paritaires (C.A.P.).

Il est donc primordial à notre sens que les douaniers ne deviennent pas des exécutants aveugles, mais exercent leurs fonctions dans un esprit responsable, citoyen, collectif et solidaire.



1 instance face aux déviances

Les Commissions Administratives Paritaires sont UNE INSTANCE MAJEURE pour la défense des **intérêts matériels et moraux** des agents des douanes (titularisations, respect des règles de mutation, de promotions, examen des recours sur l'évaluation professionnelle, procédures disciplinaires).

Avec les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), elles constituent le **lieu essentiel de lutte contre l'arbitraire administratif**. Des suffrages obtenus aux élections en CAP dépend également la **représentation syndicale aux commissions de réforme**.

SOLIDAIRES Douanes vous invite par conséquent à participer massivement à ces élections et à exprimer votre attachement à cette instance particulièrement menacée par le projet Comité Action Publique 2022 (CAP 2022).



2 échelons géographiques

Il y a 2 échelons territoriaux de Commissions Administratives Paritaires, de ce fait vous serez donc appelés à voter 2 fois :

1) Au niveau de l'ensemble de la DGDDI → élection de la CAPC (commission administrative paritaire centrale) compétente en matière de titularisations, mobilité, recours sur l'évaluation professionnelle, mutations, promotions, procédures disciplinaires.

2) Au niveau local → élection de la CAPL (commission administrative locale, à l'échelon SCN, DI ou DR dans les DOM) compétente en matière de recours sur l'évaluation professionnelle, d'avis à la CAPC sur les titularisations, mutations externes à profil, promotions (liste d'aptitude : changement de catégorie ; tableau d'avancement : changement de grade), mobilités, disponibilités.

Catégorie	Grade	3 CAPL	6 CAPC
Seuls 3 syndicats sont représentatifs au niveau national dans les 3 catégories : SOLIDAIRES, la CFDT et l'USD-FO.	A	DSD2, DSD1, DPSD	néant (que CAPC) CAPC n°1
		IP2, IP1	néant (que CAPC) CAPC n°2
		IR3, IR2, IR1	néant (que CAPC) CAPC n°3
		inspecteur	CAPL n°1 CAPC n°4
	B	C2, C1, CP	CAPL n°2 CAPC n°5
	C	AC, ACP2, ACP1	CAPL n°3 CAPC n°6



Nos principes : une défense républicaine

Vous êtes un fonctionnaire investi d'une mission de service public, titulaire de droits garantis par un statut issu de la Libération. **Ce statut, SOLIDAIRES le défendra pied à pied** contre ceux qui voudraient supprimer l'idée même de fonction publique et ses principes égalitaires, en transférant ses missions vers le secteur privé lucratif, menaçant l'intégrité du travail, sa neutralité, son traitement égalitaire du Citoyen, par la généralisation de la précarité de ses agents.

Tout combat n'est jamais perdu d'avance dès lors que **vos élus** le mènent, **à l'exclusion de tout clientélisme**, avec des règles de transparence et des règles identiques pour l'ensemble des agents.

Si les résultats ne correspondent pas toujours à ceux espérés par les agents, la défense des dossiers produit toujours un effet, pour l'agent ainsi que pour le collectif.

Les élus SOLIDAIRES Douanes défendent tous les personnels confrontés à des injustices, **et refusent de se plier aux critères arbitraires proposés par la parité administrative.**

Il faut savoir cependant que la haute administration a toujours voix décisionnelle, la CAP étant consultée pour avis, et la voix de son Président étant prépondérante.

SOLIDAIRES Douanes **procède toujours à un examen très attentif des dossiers** de tous les agents concernés, afin de souligner les difficultés rencontrées (surcharge de travail, pressions de la hiérarchie...) et dénoncer des pratiques trop souvent discriminantes ou injustes.



Les positions de SOLIDAIRES Douanes

Mutations

SOLIDAIRES revendique un équilibre des mouvements entre prioritaires et non-prioritaires. En cela nous avons été les seuls à rejeter la récente proposition de bonification de 220 points pour les prioritaires (en effet, un agent au maximum des points de résidence atteint 222 points en 23 ans de carrière). Nous avons été les seuls à proposer un barème alternatif, évoluant en fonction de l'ancienneté de la demande.

Nous militons également pour un élargissement des bonifications avec notamment la prise en compte des enfants et des demandes renouvelées pour la même résidence.

À quelques exceptions près (postes particulièrement sensibles ou nécessitant une qualification spécifique), nous sommes contre les postes à profil qui portent atteinte au statut en créant une forme de recrutement en plus du concours et bientôt en parallèle du tableau de mutations, tout en diminuant son nombre de places.

Nous rejetons les mouvements forcés des agents restructurés.

Titularisations

Lorsqu'un report de titularisation est proposé à la CAP, les représentants n'ont d'autre choix que de voter « pour » (refuser le report de stage d'un agent non-titulaire reviendrait à demander son exclusion).

Cependant nous ne manquons pas de souligner les difficultés et dysfonctionnements ayant contribué à cette situation :

- problèmes de formation (consécutifs à la fusion précipitée de feu l'école de Rouen avec celle de La Rochelle),
- manque d'effectif dans les services d'accueil,
- difficultés (managériales et/ou interpersonnelles) au niveau de l'unité...

Recours en évaluation

SOLIDAIRES dénonce la politique du chiffre et l'évaluation trop exclusivement quantitative de la manière de servir des agents, liée au nombre de contentieux. Cette vision prismatique conduisant la haute administration à ignorer les qualités et compétences qu'un agent peut mettre au service de la collectivité par ailleurs.

Nous nous battons également (toujours sur la problématique de l'évaluation quantitative des résultats) contre les discriminations faites aux agents exerçant à temps partiel.

Promotions

Nous rejetons les quotas et la restriction des taux de promotion actionnés comme un levier pour faire stagner la rémunération.

Nous sommes pour la linéarité des carrières, et que les agents soient promus dès qu'ils remplissent les conditions statutaires.

Au niveau Fonction Publique, SOLIDAIRES est un des 3 seuls syndicats (avec la CGT et FO) à avoir rejeté le Plan PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) de rallongement des carrières et parfois de déclassement d'échelon. PPCR malheureusement validé par la CFDT, la CFTC, la CGC et l'UNSA.

SOLIDAIRES en CAP, c'est ...

– dénoncer les incohérences	– être disponibles, vigilants et sincères
– rejeter toute forme d'arbitraire	– agir et rendre compte en toute transparence
– condamner tout clientélisme	– proposer des règles lisibles et équitables

En apportant votre voix à SOLIDAIRES Douanes, vous permettrez à ses représentants de vous défendre avec plus de poids en CAP !



CAPC



Commissions Administratives Paritaires Centrales (*fin*)

→ pour les cadres supérieurs (IP)



Élections professionnelles

Commission Administrative Paritaire Centrale
des Inspecteurs Principaux – CAPC n°2

scrutin du 29 novembre – 6 décembre 2018

SOLIDAIRES Douanes s'engage aussi pour les IP !

Un horizon de plus en plus sombre... même pour les cadres supérieurs !

CAP 2022, PLF 2019, transfert de pans entiers de la fiscalité pourtant « douanière », transfert du recouvrement, plus globalement démantèlement de notre réseau justifié par une simple logique comptable ... Toutes ces craintes, depuis longtemps entrevues et dénoncées par SOLIDAIRES Douanes, deviennent aujourd'hui réalité.

Il est plus que jamais indispensable que la Douane soit défendue dans le maintien de ses missions et que ses agents, dont notre direction générale et le ministère s'enorgueillissent chaque mois de mars de leurs excellents résultats, soient enfin considérés à leur juste valeur. Et ce qui est vrai pour les agents de terrain doit aussi l'être pour les cadres dits de proximité, bien souvent en première ligne sans toujours être soutenus au quotidien.

SOLIDAIRES Douanes s'engage aujourd'hui à défendre les entrants dans la catégorie des cadres supérieurs, dans toutes les dimensions que représentent leur vie administrative.

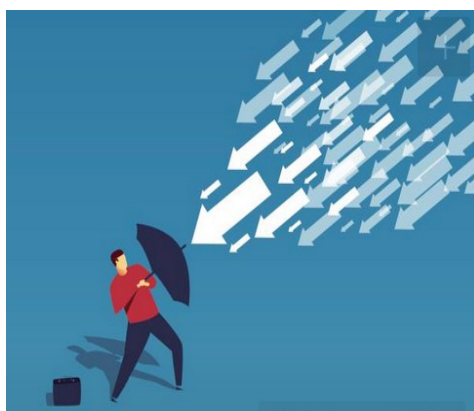
Pourquoi voter SOLIDAIRES DOUANES ?

Avec le siège d'IP2, SOLIDAIRES Douanes prend des engagements forts au bénéfice de l'ensemble des agents dans le grade !

Il n'y aura aucun compromis s'agissant de la défense de chaque collègue.

SOLIDAIRES Douanes est un syndicat de transformation sociale et s'oppose aux simples syndicats corporatistes qui choisissent leurs combats que s'ils y voient un intérêt.

SOLIDAIRES Douanes s'engage à procéder à un examen très attentif aux dossiers de chaque agent, qu'il soit ou non adhérent de notre organisation syndicale.



*En somme, aucun clientélisme.
La défense des agents avant tout.*

Une liste partielle... Oui, mais 100 % SOLIDAIRES Douanes !

Là où certaines organisations syndicales font le choix des alliances (plus ou moins lisibles par ailleurs ...) pour pouvoir présenter des listes complètes aux différentes CAP, et notamment celles des cadres supérieurs, nous avons pris le parti, à SOLIDAIRES Douanes, de privilégier l'unicité de notre étiquette, quitte à ne pouvoir se présenter aux élections avec des candidats pour le grade d'IP1.

Cet état de fait nous attriste sincèrement car le combat reste le même que l'on soit ou non issu de la carrière courte ou longue. Mais les règles du décret n°82-451 sont ainsi faites : une liste partielle ne peut être composée que si elle est complète dans un des grades qu'elle rassemble.

Des questions ?

Quelle représentation ?

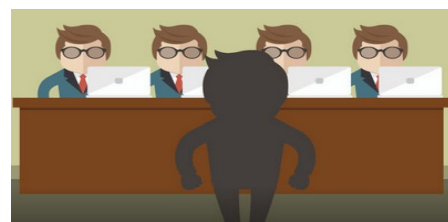
Comme aux précédentes élections professionnelles, il n'y aura qu'un seul siège pour le grade d'IP2 en CAPC n°2. SNCD-FO est titulaire de ce siège, ainsi que les deux autres pour le grade d'IP1. Voter SOLIDAIRES Douanes, c'est aussi tenter d'introduire un peu de représentativité dans cette instance qui en manque cruellement.

Quels syndicats ?

Pour ces élections, FO et le SNCD (syndicat de la catégorie A) poursuivent leur union, la CFDT s'allie avec la CFTC et l'UNSA fait alliance de circonstance avec la CGC (autre syndicat des cadres!). SOLIDAIRES et la CGT présentent leurs propres listes.

Durée du mandat ?

Le mandat dure 4 ans. Durant ces 4 années, désigner des représentants SOLIDAIRES DOUANES vous assure de désigner des collègues de terrain, motivés, déterminés à défendre chacune et chacun d'entre vous.



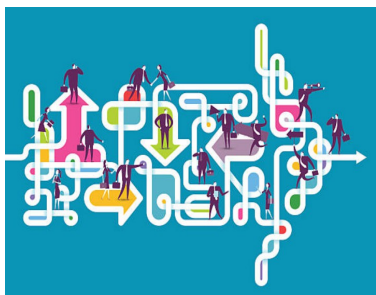
NOS ENGAGEMENTS, NOS CONVICTIONS, NOS ACTIONS

Inspecteurs Principaux, redonnez du sens à vos fonctions !

Cheville ouvrière de bien des réformes, l'inspecteur principal n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur. Peu de mesures récentes favorables ont accompagné les évolutions du rôle pourtant primordial qui lui est confié pour porter, ni plus ni moins, l'ensemble des réformes successives, tant organisationnelles que « métier », qu'a subi la Douane.

Ne nous méprenons pas. Si la casse de notre administration arrive à son terme, notre grade ne saura nous garantir un reclassement honorable, surtout au regard des couleuvres qu'on aura dû avaler et fait avaler ! Il est donc aujourd'hui enfin temps que les cadres supérieurs se réveillent pour sauver ce qui peut encore l'être de notre administration et qu'ils se réapproprient le devoir de loyauté qu'est le leur, envers la maison deux fois séculaire à laquelle ils appartiennent, et non pas envers quelques orientations politiques éphémères. Et pour les convaincu(e)s qui aspirent aux plus hautes fonctions, soyez certains que tout le monde ne finira pas administrateur des douanes (ou d'ailleurs), loin de là ...

Mais pour cela, il vous faut une représentation syndicale qui n'hésitera pas à prendre la défense de chacune et chacun d'entre vous, d'imposer la transparence dans les règles de gestion de la CAPC et de la lisibilité pour vos carrières et pour l'avenir de la Douane !



Quelle gestion personnalisée du cadre sup' en Douane ?

Qui peut dire qu'il connaît les « cases à cocher » pour devenir administrateur ? Qui peut dire qu'il connaît les différents profils définis (secrètement?) au (ex)bureau A2 ? Qui est certain que la carrière qu'il mène le conduira aux postes tant espérés ?

La gestion personnalisée du cadre supérieur a longtemps fait défaut dans notre administration. Aujourd'hui, les choses s'organisent autour d'une sous-direction RH renouvelée. SOLIDAIRES Douanes s'engage à être force de proposition pour tenter d'améliorer la lisibilité des carrières et des règles de gestion, pour être le garant d'un vrai suivi personnalisé du cadre supérieur en Douane.

Il est temps que ces sujets avancent au profit de tous et un changement de représentant est encore le meilleur moyen d'y parvenir.

Défendre l'avenir du cadre supérieur en Douane

Défendre le statut de l'IP des Douanes est devenu aujourd'hui une priorité. Le glissement, lent mais certain, vers l'externalisation de la fonction de cadre de proximité représente un réel danger pour notre administration. Les mécanismes sont en place (aucune réelle promotion des fonctions auprès des inspecteurs/trices jugé(e)s « à potentiel », pré-stage dévalorisé, opacité la plus totale des conditions d'affectation des IPIS au mépris de toutes les règles de gestion administrative de la Fonction Publique ...). Il est grand temps de (re)prendre votre propre défense et de ne plus accepter cette mascarade.

Une erreur dans le paysage de la CAPC n°2 ?

Aux âmes chagrines qui estimerait que SOLIDAIRES Douanes n'a pas sa place dans une instance dédiée aux cadres supérieurs du fait de son appartenance à l'Union SOLIDAIRES, nous leur rappelons que :

- SOLIDAIRES Finances, autre organisation de cette union dans la sphère de Bercy, est largement représentative dans l'ensemble des CAP des cadres supérieurs des Finances Publiques, preuve que combativité peut rimer avec représentativité !

- Deux syndicats rivalisent d'expertise sur le terrain du cadre supérieur, le SNCD et la CGC, qui ont néanmoins besoin, pour être représentatifs, d'être adossés à d'autres organisations, en l'occurrence FO et l'UNSA. Plutôt que porter votre vote sur des syndicats qui se donnent beaucoup de peine à expliquer qu'ils ne s'intéressent qu'au cadre supérieur, pourquoi ne pas choisir SOLIDAIRES, qui assume de défendre l'ensemble des douaniers, qui a su démontrer son efficacité dans tous les grades et entend bien faire fructifier son expérience et sa combativité dans le grade d'IP ! Nous défendrons vos intérêts de douaniers de l'encadrement supérieur avec autant d'âpreté que ce que nous faisons déjà dans les autres CAP !

Présent pour vous au quotidien

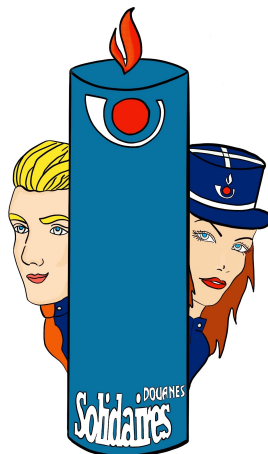
SOLIDAIRES Douanes s'engage au quotidien pour porter des évolutions aujourd'hui incontournables en termes d'organisation du travail et pourtant inaccessibles pour les cadres sup en douane... Pourquoi un cadre supérieur ne pourrait-il pas télétravailler ? Pourquoi ne pourrait-il pas être à temps partiel ?

Ces tabous ont été abolis depuis longtemps dans d'autres administrations de Bercy mais résistent encore chez nous... Nous nous engageons à défendre toutes ces évolutions et bien d'autres, tant qu'elles seront au profit de chacune et chacun, pour pouvoir concilier au mieux vie personnelle et vie professionnelle. Être cadre supérieur ne devrait pas être un sacerdoce !

**SOUTENEZ un syndicat qui s'engage et qui vous défendra sans condition !
VOTEZ SOLIDAIRES DOUANES !**

Élections 2018

Fonction Publique



Les professions de foi



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : contact@solidaires-douanes.org